



## Conseils techniques en agriculture urbaine

*Je monte un projet d'agriculture urbaine et j'ai besoin de calibrer, construire et faire performer mon activité.*

➔ *Nous vous apportons un conseil technico-économique objectif et indépendant, pour piloter sereinement votre projet.*

### Qui est concerné ?

*Tout porteur de projet d'agriculture urbaine (activité en projet ou en cours)*

### Notre prestation

*Vous bénéficiez :*

*Sur le plan technico-économique :*

- *De l'expertise technique des conseillers en maraichage de la chambre d'agriculture.*
- *De leur connaissance des productions et des modes de culture innovants*

### Nos +

*Nos conseillers interviennent sur des projets associés aux Parisculteurs et ont une excellente expérience des modes de production en maraichage et de la faisabilité économique des projets.*

### Contact :

Service concerné : Service Technique et Economique  
Téléphone : cf. fiche de contacts p.4

### DUREE

Abonnement annuel  
Expertise ponctuelle

### NOS TARIFS

Coût horaire et déplacement  
(par rendez-vous)  
Abonnement sur devis

### NOTEZ-LE

Nos conseillers de gestion et diversification et nos juristes peuvent compléter notre conseil technique

